



Nancy, le 29 septembre 2022

MADAME LA PREMIERE MINISTRE
ELISABETH BORNE
HOTEL MATIGNON
57 RUE DE VARENNE
75700 PARIS

Madame la Première Ministre,

La flambée des prix de l'énergie touche de plein fouet les collectivités qui se trouvent aujourd'hui confrontées à un mur de dépenses sans précédent.

A l'heure du renouvellement de son contrat de fourniture d'électricité pour 2023, le Département de Meurthe-et-Moselle doit ainsi faire face à des coûts en augmentation de 330%, soit plus de 12 millions d'euros de charges supplémentaires, c'est-à-dire l'équivalent du coût de la construction d'un collège neuf. Le renouvellement à venir de son contrat de fourniture de gaz pourrait conduire à une hausse plus vertigineuse encore.

Engagé dans une politique de transition écologique volontariste, le Département de Meurthe-et-Moselle n'a pas attendu la crise énergétique actuelle pour agir. Ce sont ainsi plus de 20 millions d'euros qui sont consacrés chaque année à la construction et la rénovation des collèges ; des investissements qui permettent de réduire nos dépenses énergétiques à l'image du collège Niki-de-Saint-Phalle ouvert récemment à Nancy, premier collège à énergie positive de la région Grand Est.

Si notre collectivité amplifiera son action en déployant un plan départemental de sobriété énergétique et travaille d'ores et déjà à identifier toutes les économies possibles, celui-ci ne pourra naturellement suffire pour faire face à une multiplication par plus de quatre du prix de l'électricité.

C'est pourquoi j'en appelle à la mise en place urgente d'un bouclier tarifaire.

Il en va ici de la continuité du service public local, indispensable à nos concitoyennes et concitoyens et tout particulièrement les plus fragiles, et de la préservation de mesures protectrices prises par notre collectivité telles que le gel de la tarification de la restauration scolaire malgré l'inflation, la gratuité des transports scolaires ou encore le renforcement des aides contre la précarité énergétique qui touche tant de foyers. Il en va également de la préservation de notre capacité à poursuivre notre transition écologique qui, paradoxalement, risque d'être enrayée et, plus largement, nos investissements qui concourent à l'activité économique, c'est-à-dire à l'emploi.

La nécessité de la mise en place urgente d'un bouclier tarifaire s'étend d'ailleurs à nos associations ou encore à nos entreprises qui risquent de ne pas se relever des conséquences de cette crise énergétique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Chaynesse KHIROUNI